

# Fiche d'utilisation du logo

Validation **nov. 2023**



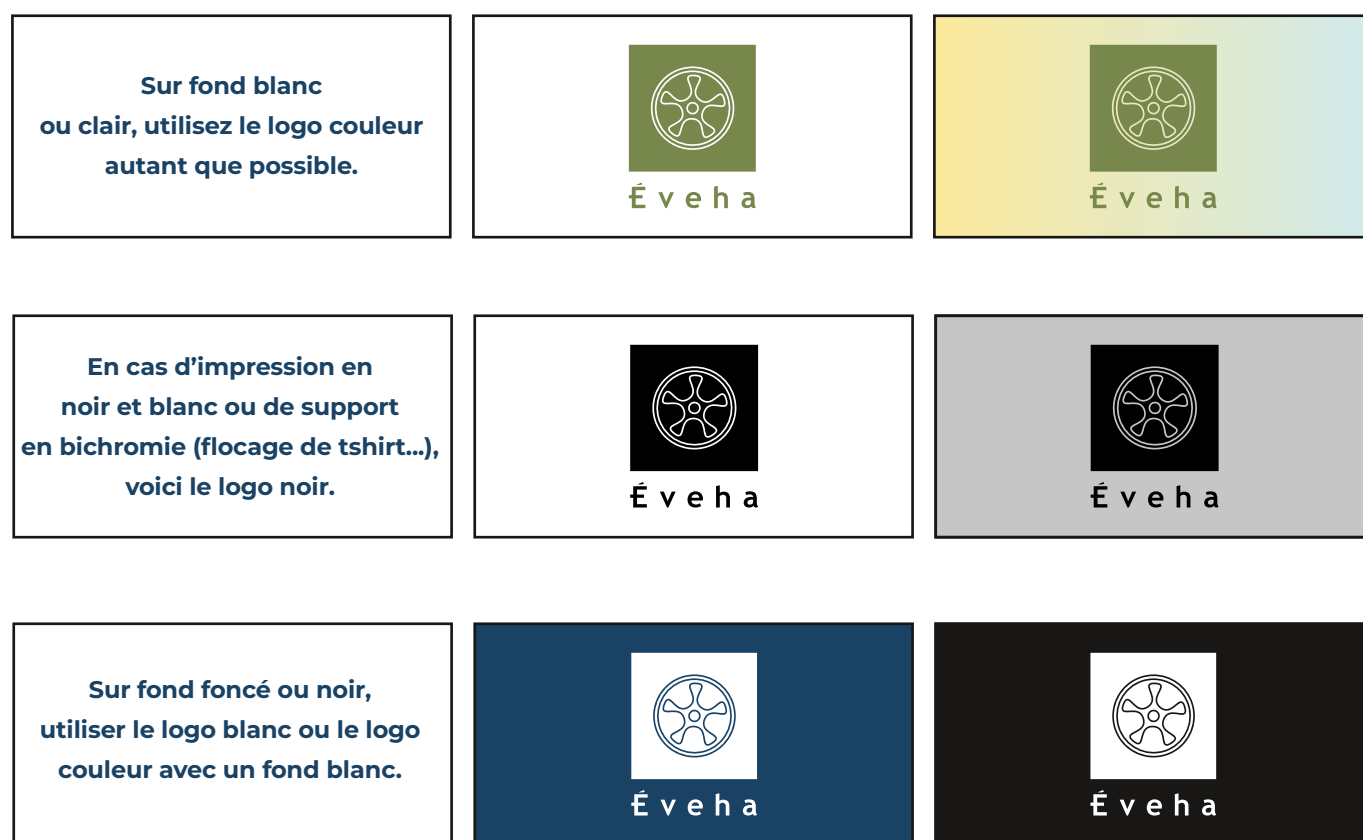
Le pôle médiation-communication reste à disposition si vous avez des questions ou des besoins spécifiques : [\*\*mediation-communication@eveha.fr\*\*](mailto:mediation-communication@eveha.fr)

## Déclinaisons et environnement

### Les déclinaisons :

Il est fortement recommandé d'utiliser autant que possible le logo en couleur pour l'ensemble de vos productions print, web et vidéos. Dans le cas de productions en noir et blanc (niveaux de gris), il existe un logo « noir ».

Dans le cas d'une production sur un fond très sombre ou noir, il existe un logo blanc. On note donc 2 déclinaisons de couleurs, **il n'en existe pas d'autres**.



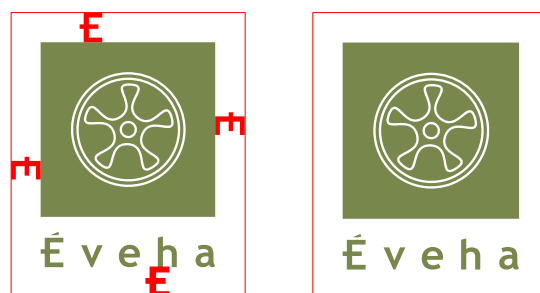
### La zone de vie :

Vous avez besoin d'espace pour vivre, pour respirer, pour vous sentir bien.

Pour le logo, c'est pareil !

Il lui faut un peu d'espace pour qu'on puisse le voir et le reconnaître.

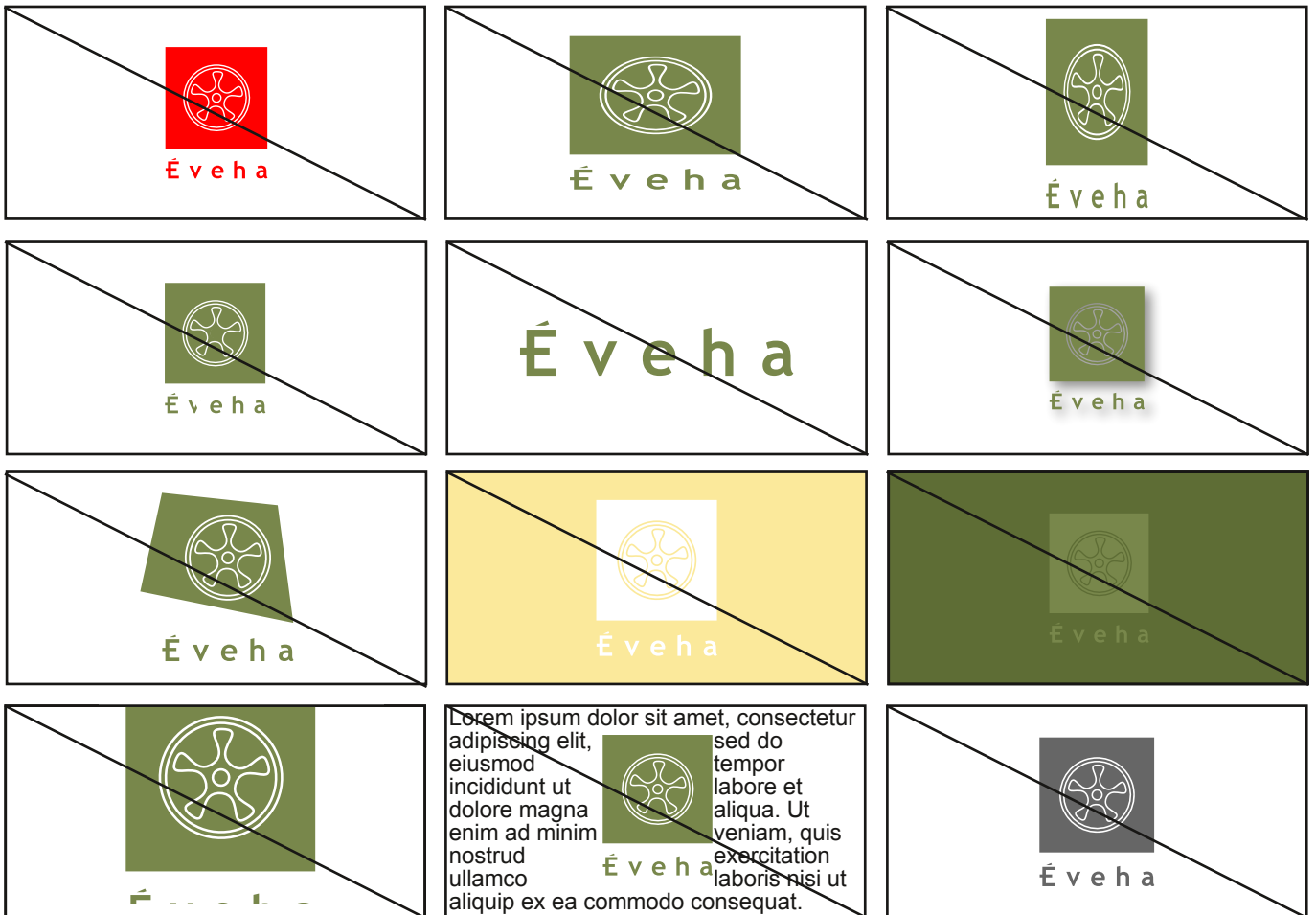
X, l'espace de vie autour du logo est égal à E, la hauteur de la première lettre d'Éveha sans l'accent.



## Les interdits

Qui dit charte, dit règlement et donc forcément des interdits : pour ne pas dénaturer le message, l'image de l'entreprise, il convient de respecter les règles imposées par le logo.

- interdit de colorer le logo dans une autre couleur (même un autre vert),
- interdit de déformer, tordre, allonger le logo,
- interdit de retoucher le logo (on ne modifie pas la roue, ni les lettres),
- interdit de ne garder qu'un bout du logo : le texte n'existe pas seul,
- interdit de rajouter une ombre, une lueur, un flou ou tout autre effet de style,
- interdit de toucher à la forme du logo,
- interdit de mettre le logo blanc sur un fond clair : 50 pts d'écart de contraste min.,
- le logo doit être entier : attention à ce qu'il ne déborde pas du cadre,
- interdit de réduire ou supprimer l'espace de vie du logo,
- interdit de passer le logo couleur en noir et blanc.



### La taille minimum :

Il existe une taille minimum du logo. Trop petit, il ne sera pas lisible : à quoi bon le mettre si on ne le lit pas ! **taille mini : hauteur > 100 pixels ou 2 cm**

Pour un document dont la taille est supérieure à du A4, on exigera que la taille minimum du logo soit > 3 cm